

Jacques Guilhaumou et Raymonde Monnier (dir.),  
*Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815).*  
*Patrie, patriotisme*

Yannick Bosc

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/10654>  
ISSN : 1952-403X

**Éditeur :**

Armand Colin, Société des études robespierristes

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 septembre 2009  
Pagination : 189-192  
ISBN : 978-2-200-92559-8  
ISSN : 0003-4436

**Référence électronique**

Yannick Bosc, « Jacques Guilhaumou et Raymonde Monnier (dir.), *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815). Patrie, patriotisme* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 357 | juillet-septembre 2009, mis en ligne le 09 décembre 2009, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/10654>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Tous droits réservés

---

# Jacques Guilhaumou et Raymonde Monnier (dir.), Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815). Patrie, patriotisme

Yannick Bosc

---

## RÉFÉRENCE

Jacques Guilhaumou et Raymonde Monnier (dir.), *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815). Patrie, patriotisme*, fascicule 8, Notions Pratiques, Paris, Honoré Champion, 2006, 249 p., 2-7453-1447-5, 45 €

- 1 La dernière livraison de ce projet éditorial de longue haleine, entamé en 1985, décrit les conditions de formation et les déplacements de « patrie » et de « patriotisme ». Ces notions centrales, à l'articulation du lien moral et du lien social, couvrent un champ sémantique particulièrement vaste qui jouxte celui de « nation » et de « peuple ». Les auteurs du volume les abordent à partir de sept études de cas : le culte des héros (Raymonde Monnier), le discours aristocratique des années 1770 (Jay Smith), Marseille (Jacques Guilhaumou), Marat (Agnès Steuckardt), l'Italie et le « moment machiavélien » sous le Directoire (Bernard Gainot), l'Allemagne des années 1770 aux années 1840 (Lucien Calvié) et le *Mémorial de Sainte-Hélène* (Didier Le Gall). L'ensemble dépasse largement le cœur chronologique puisque ce fascicule couvre une période qui s'étend du XVI<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. Par ailleurs, plusieurs contributions mettent en avant les problématiques néo-romaines du républicanisme classique, en particulier les travaux de Quentin Skinner. Cette ouverture de la perspective et la diversité des approches proposées permettent de rendre compte de la complexité d'usages différenciés, des déplacements de sens et des conflits pour le contrôle de ces notions stratégiques.

- 2 Comme le rappelle Raymonde Monnier citant Alphonse Dupront, au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le roi père est évacué du corps de la nation au profit de la mère patrie. Face au luxe et à la corruption, l'idéal républicain se ravive. Les valeurs de l'humanisme civique et du républicanisme classique se cristallisent alors dans les grands mythes néo-romains de l'amour de la patrie et de la liberté. La notion de *patrie* devient la valeur nécessaire du vivre ensemble au moment où la monarchie cesse d'incarner le bien commun. Elle est associée à l'idéal républicain de liberté. Corrélée avec les mots *vertu* et *mœurs*, elle renvoie au lexique de l'action et du sentiment : suivant la définition de Saint-Just, la patrie est la « communauté des affections ». Pour Montesquieu, comme Robespierre, la vertu politique est l'amour de la patrie et de ses lois. Dans une république, elle est l'amour de l'égalité. Pendant la Révolution française, la patrie est ainsi l'instance suprême qui consacre la validité de l'action révolutionnaire : la révolution est l'enthousiasme pour le droit, elle est l'effort pour garantir des principes qui permettent de vivre ensemble. Le culte de la patrie, combinaison complexe du politique et du sacré qui s'exprime en particulier par le culte des martyrs de la liberté et la panthéonisation révolutionnaire, canalise les émotions populaires et assure la cohésion nationale. La patrie fait appel à l'héroïsme. Brutus, référence majeure du devoir républicain, est la figure emblématique de la greffe des grands mythes héroïques néo-romains sur le patriotisme révolutionnaire. Ces emprunts qui s'appuient sur une tradition littéraire et artistique ne sont pas confinés à la Révolution française, mais traversent le XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 3 En contrepoint, Jay Smith souligne qu'avant 1789 le terme « patriotisme » n'est pas synonyme de « révolutionnaire ». Il existe également un discours aristocratique, inscrit dans les valeurs du républicanisme classique, qui vise à la restauration de la noblesse dans ses droits. Ce projet politique conservateur qui dénonce la corruption des sociétés modernes abîmées dans le commerce est cerné à partir de deux textes des années 1770 : l'un de Charles-Gaspard Toustain de Richebourg et l'autre de Louis-Gabriel du Buat-Nançay. La principale préoccupation du premier consiste à définir la forme de patriotisme qui convient aux monarchies. Ses références vont à Plutarque, Tite-Live et Machiavel, mais aussi aux écrits contemporains : Montesquieu, Mably, Rousseau. Il stigmatise le luxe et l'intérêt personnel qui se substituent au devoir civique et valorise une noblesse qui, dévouée au bien public, est la plus apte à incarner l'engagement désintéressé. L'harmonie civique passe ainsi par la maîtrise des appétits égoïstes et des ambitions : que chacun soit satisfait d'être à sa place. Pour Buat-Nançay, seule la noblesse peut avoir un véritable sentiment patriotique, expression de sa supériorité morale. Aussi, renforcer la noblesse est le seul moyen d'assurer la renaissance patriotique.
- 4 Jacques Guilhaumou montre que le conflit des conceptions du patriotisme est à l'œuvre à Marseille, dès la fin des années 1750, avec l'affrontement de la noblesse et des négociants au sein de l'administration municipale. Là aussi, la noblesse se désigne par le désintéressement qui forge les valeurs patriotiques et s'oppose à « l'esprit de s'enrichir » des négociants : l'intérêt personnel est préjudiciable au bien public. Avec la Révolution, ce conflit va se déplacer. Avant 1789, pour les Marseillais la patrie s'identifie d'abord à leur cité. À partir de 1789, ce patriotisme traditionnel se ressource à chaque événement majeur de la Révolution. À Marseille, il existe ainsi une tension entre, d'une part, un patriotisme enraciné, à la forte singularité et, d'autre part, l'horizon d'universalité propre à l'événement révolutionnaire. Jusqu'au 10 août, où le rôle décisif des bataillons de volontaires forge l'ethnotype de leur « patriotisme brûlant », les Marseillais associent la cause de Marseille et celle de la Révolution. Cependant, dès l'automne 1792, le consensus

se fissure sur la mise en acte de la souveraineté. « Les patriotes du 10 août », adossés aux sections dans lesquelles la bourgeoisie commerçante a une influence grandissante, sont accusés de modérantisme par « les patriotes de quatre vingt neuf » qui eux, prennent appui sur les sociétés populaires. La lutte pour le titre de « vrai patriote » se prolonge dans la crise fédéraliste au cours de laquelle s'inverse la caractéristique du patriotisme marseillais : « Marseille est leur patrie. La France n'est rien ». L'accusation de fédéralisme brouille alors la compréhension de ce patriotisme fondé sur un droit de souveraineté locale mais qui, précise Jacques Guilhaumou, ne se pense pas en contradiction avec l'unité et l'indivisibilité de la nation.

- 5 En 1789 le mot de « patrie » n'est pas neuf sous la plume de Marat. Au delà, Agnès Steuckart montre que l'usage qu'il fait du mot s'inscrit dans un parcours qui prend corps dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Si à cette époque « patrie » est utilisé en opposition à « tyran », le terme n'implique cependant pas d'opposition à la monarchie. Le roi est le *pater patriae* tout comme Cicéron est le sauveur de la République. La question de la compatibilité de la monarchie et de l'idée de patrie, sur laquelle se construit le discours des Lumières, est posée au lendemain de la mort de Louis XIV. À la veille de la Révolution, la patrie selon Marat, mais également pour Robespierre ou Saint-Just, correspond à celle que définit Montesquieu : un lien à une éthique politique et non au pays natal. Marat est un des acteurs de la sacralisation des concepts de « patrie » et de « patriotisme » à partir de 1789. La patrie ne désigne alors que les peuples libres et devient la valeur de référence qui ordonne le champ politique : on est patriote ou antipatriote. À la rhétorique traditionnelle du lien à la mère, la Révolution française ajoute l'inflexion fraternelle.
- 6 Sous le Directoire la notion de patrie glisse vers la Grande nation. Bernard Gainot analyse le nouvel investissement dont Machiavel est alors l'objet. On assiste en effet à la remise en question de l'interprétation paradoxale, héritée des Lumières, qui tentait de concilier l'auteur républicain et le conseiller des despotes. À l'époque du *Nouveau Prince*, Bonaparte, Machiavel est lu comme un maître à penser. En 1799, en pleine crise politique intérieure et extérieure, Toussaint Guiraudet qui se situe dans la mouvance des idéologues, publie les œuvres complètes du florentin. La médiation militaire française en Italie rend possible ce qui était difficilement pensable au XVI<sup>e</sup> siècle : l'unité de l'Italie. Le nouveau prince, c'est la République française qui rend manifeste le lien entre les discours sur les institutions et la liberté, d'une part, et le discours sur le salut public et la sécurité, d'autre part.
- 7 Pour traiter des contradictions du patriotisme dans l'Allemagne des années 1770 aux années 1840, Lucien Calvié revient sur la distinction entre citoyenneté (*Staatsangehörigkeit*) – le fait de relever de l'État allemand – et nationalité (*Volkszugehörigkeit*) – le fait de faire partie du peuple allemand au sens ethnique et non au sens politique du terme. Cette conception *völkisch* d'un peuple allemand homogène, donné comme réalité objective, a ses racines dans le premier XIX<sup>e</sup> siècle et se perpétue de nos jours. C'est elle qui par exemple a permis de trier les personnes qui, arrivant en RFA à la suite de l'effondrement du bloc communiste, pouvaient être admises à la citoyenneté allemande. Elle trouve encore un point d'application dans le droit de la nationalité et de la citoyenneté pour les enfants d'immigrés nés en Allemagne. L'opposition du peuple-*demos* universalisme égalitaire (France) et du peuple-*ethnos* particularisme national (Allemagne), constituant deux patriotismes qui s'opposent, a été souligné par Henri Heine en 1833. Le patriotisme de ces années est en effet d'abord anti-français et au service des dynasties en place. C'est en réaction à l'occupation française de 1806 à 1813-1815 que se constitue la

conscience nationale. Ce patriotisme allemand puise dans les éléments historiques et idéologiques qui existent bien avant la période révolutionnaire. Le plus manifeste est l'intérêt pour les « Antiquités nationales » germaniques, la « liberté germanique originelle », qui peut avoir une signification révolutionnaire comme ce fut le cas pour les jacobins allemands des années 1790 qui appelaient les Français « Francs », ou « nouveaux Francs », afin de souligner une proximité d'origine. Avec la fin de la période révolutionnaire et le début de l'époque napoléonienne l'argumentation antirévolutionnaire et anti-française constitue un élément essentiel du patriotisme. Après 1815 l'interprétation conservatrice d'une germanité supposée originelle devient dominante. On assiste à un glissement qui est critiqué par Heine et qu'incarne Friedrich Schlegel : le passage d'un patriotisme jacobin, antiqvisant et francophile à la réaction médiévisante nationaliste et francophobe.

- 8 Du côté français, la différence historique et conceptuelle entre patriotisme et nationalisme est travaillée par Didier Le Gall à partir des notions de « patrie », de « nation » et de « peuple » dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Il met en évidence le nouvel esprit national que construit Napoléon avec l'objectif de constituer, autour de sa personne, une communauté nationale contre l'étranger. Dans cette nation assujettie au chef, il devient le peuple et incarne la cohésion sociale. Cette vision monarchique de la patrie (« je suis la patrie ») dans laquelle le sentiment filial évolue en sentiment féal jette les bases de ce que Didier Le Gall nomme un protonationalisme.
- 9 Les volumes du *Dictionnaire des usages socio-politiques* dont la publication s'étend sur plus de deux décennies montrent la fécondité des approches centrées sur les notions. L'histoire des concepts demeure cependant très marginale en France alors qu'elle a, en particulier dans les pays anglo-saxons, permis de renouveler en profondeur l'histoire politique. Nous disposons là d'outils descriptifs et problématiques efficaces à partir desquels les études révolutionnaires peuvent s'émanciper des schémas interprétatifs hérités et souvent sclérosants.